



NOTE D'INFO N° 21 – 10 OCTOBRE 2015

Assemblée du 28 septembre 2015

Résultats des élections au renouvellement du conseil syndical

RÉSULTAT DU VOTE

Liste A, des membres sortants du syndicat 382 voix
Liste B, conduite par M. Fromentin 154 voix

Sont donc élus avec 71% des voix :

- Adélaïde von Lowis Titulaire
- Jean-Charles Isselin Titulaire
- Philippe Rüegg Suppléant

La participation atteint 62,5%. On peut évidemment regretter qu'elle ne soit pas plus importante ; elle est cependant en hausse par rapport à l'année précédente.

Le nombre important des suffrages qui se sont portés sur la liste A des membres sortants du syndicat est un motif de satisfaction pour le syndicat et un encouragement pour ses membres à poursuivre leur tâche.

Votes des résolutions

PREMIÈRE RÉOLUTION :

(Rapport sur la situation financière de l'association)

L'assemblée des propriétaires après avoir pris connaissance du rapport sur la situation financière de l'association pour l'exercice 2014 présenté par le syndicat, approuve ledit rapport. Elle donne quitus de sa gestion au syndicat.

OUI : 425 NON : 67 ABST : 43

La 1ère résolution est ADOPTÉE

DEUXIÈME RÉOLUTION :

(Rapport d'activité de l'association)

L'Assemblée des propriétaires, après avoir pris connaissance du rapport sur l'activité de l'association en 2014 présenté par le syndicat, approuve ledit rapport.

OUI : 424 NON : 68 ABST : 45

La 2ème résolution est ADOPTÉE

TROISIÈME RÉOLUTION :

(Intervention de la police)

L'Assemblée des propriétaires demande au Président de reconduire l'autorisation donnée aux Polices Nationale et Municipale afin d'intervenir dans le Domaine pour y faire respecter l'ordre public et verbaliser tout contrevenant.

OUI : 526 NON : 12 ABST : 3

La 3ème résolution est ADOPTÉE

QUATRIÈME RÉOLUTION :

(Nombre de membres titulaires du syndicat)

L'Assemblée des Propriétaires accepte que le nombre des membres titulaires du syndicat puisse s'élever à neuf.

OUI : 448 NON : 71 ABST : 14

La 4ème résolution est ADOPTÉE

PLU

- Comme nous l'avons écrit dans le Trait d'Union, et indiqué lors de l'Assemblée du 28 septembre,
- la Municipalité nous a demandé de lui adresser un dossier formalisant les attentes des résidents de Grandchamp dans le cadre du PLU.
- Nous relançons un appel général à contribution, afin d'enrichir ce dossier sur les thèmes évoqués dans le Trait d'union ou d'autres complémentaires, et de l'appuyer sur le maximum d'éléments factuels et chiffrés.
- Le syndicat et le secrétariat de l'ASA se tiennent à votre disposition.



Fibre optique

- Comme indiqué à l'Assemblée Générale du 28 Septembre, Orange nous a communiqué la liste des adresses du Domaine de Grandchamp éligibles à la fibre optique à la date du 16 /09 /2015.
- **Elle est consultable sur le site web de l'ASA, ou au secrétariat de l'ASA.**
- D'après ce document 325 adresses sont éligibles, soit 74 % du total.
- Pour ce qui concerne les 112 adresses non encore raccordées, nous sommes toujours en attente d'un planning prévisionnel, Orange refusant de le fournir malgré nos relances.

Elagage des arbres / arbustes

- Nous vous rappelons que les propriétaires doivent élaguer ou faire élaguer leurs arbres et arbustes qui gênent le passage des piétons, la circulation, l'éclairage public, la visibilité des panneaux de rue et des miroirs routiers.
- Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts par les particuliers ou les professionnels est strictement interdit toute l'année sur l'ensemble de la commune du Pecq (arrêté municipal du 31/10/2012).

Circulation / Stationnement dans le Domaine (article 5)

- Nous vous rappelons que lors de livraison de meubles, de fioul ou lors d'un déménagement, vu l'étroitesse de nos allées, les voitures se retrouvent bien souvent dans l'impossibilité d'emprunter l'allée concernée.
- Il est donc important que les propriétaires et/ou locataires préviennent auparavant le secrétariat de l'ASA et le garde pour voir les modalités à mettre en place (déviation, mise en place d'un triangle de signalisation aux carrefours...). Cela vous est notamment spécifié dans la cadre de l'article 5 du règlement de service.

Portillon allée Chasseurs / Fleurie : coût de réparation

Nous devons à nouveau faire réparer les portillons des allées « Chasseurs » et « Fleurie ».

La dégradation de ces portillons est dû aux personnes qui ne possèdent pas de clés et qui à force d'escalader ces portillons les endommagent. Cette situation est regrettable ; nous vous rappelons qu'il possible de se procurer ces clés sécurisées au secrétariat de l'ASA.

Les sommes dépensées pour les réparations de ces portillons depuis 2012 sont les suivantes :

- Portillon « Chasseurs » : 2.346,93€
- Portillon « Fleurie » : 2.664,65 €

Est-ce que nous allons être obligés de fermer définitivement ces deux portillons ?

Informations utiles

Police municipale du Pecq

Tél: 06 11 29 01 53 (8h-17h30)

Gardien du Domaine : Tél : 06 70 50 91 28

Secrétariat du Domaine :

Tél : 09 79 63 05 63 /

Mail : asa.grandchamp@wanadoo.fr

Permanence :

- 9h-12h : mercredi et vendredi
- 14h-18h : lundi, mardi, jeudi
- les samedis 14 novembre et 12 décembre 2015.

Le Syndicat

